

DIPLOME D'ETAT DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Sommaire

ANNEXE 1 – REFERENTIEL PROFESSIONNEL.....	2
I.1 – Définition de la profession et du contexte d'intervention	2
I.2 – Référentiel des activités professionnelles	4
Expertise et conseil scientifique et technique.....	4
Accompagnement social individuel et/ou collectif dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne.....	5
Développement social territorial.....	6
Communication professionnelle, animation et formation	7
I.3 -Référentiel de compétences.....	9
DC1 : Conseil et expertise à visée socio_ éducative dans les domaines de la vie quotidienne	9
DC 2 : Intervention sociale	11
DC3 : Communication professionnelle.....	14
DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles partenariales, et inter-institutionnelles	15
ANNEXE II : REFERENTIEL DE FORMATION	16
DC1 : Conseil et expertise a visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne	16
DC2 : Intervention sociale	18
DF3 : Communication professionnelle	20
DF4 : Implication dans les dynamiques PARTENARIALES, institutionnelles et interinstitutionnelles	20
ANNEXE III - Règlement d'examen du DE CESF	22
Définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation.....	24
Annexe IV - Correspondance entre compétences et domaines de compétences	28
Annexe V - Liste des diplômes ouvrant droit à la formation pour le DECESF	29
Tableau des dispenses relatives aux domaines de compétences constitutifs du DECESF.....	29
ANNEXE VI – Tableau de correspondance entre épreuves	30

ANNEXE 1 – REFERENTIEL PROFESSIONNEL

I.1 – Définition de la profession et du contexte d'intervention

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation- santé.

Ses compétences scientifiques¹ et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie² de la vie quotidienne³.

Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative⁴ et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Sa spécificité de travailleur social le conduit à intervenir dans un cadre éthique et dans une dynamique de **co-construction avec les bénéficiaires** des projets qui les concernent.

¹ Il s'agit ici des savoirs scientifiques techniques articulés sur des savoir- faire et des savoirs pratiques.

² Science qui étudie les relations entre les êtres vivants et leur environnement.

³ La vie quotidienne correspond à tous les actes accomplis de façon régulière et journalière. La quotidienneté donne sens à ces actes en tenant compte du contexte, des normes et des valeurs culturelles d'une société. Ecologie de la vie quotidienne : il s'agit ici par extrapolation d'améliorer les rapports que les individus entretiennent avec les sphères du corps (santé, alimentation, vieillissement..), de l'espace habité (environnement, cadre de vie, logement, quartier..) et celle des échanges économiques (travail, consommation, activités d'autoproduction..). Extrait de « La conseillère en économie sociale familiale » François Marquart -Informations sociales n° 3/75 et "L'action sociale et l'Economie Sociale Familiale" Coll Etudes CAF Editions CNAF 1974.

⁴ L'action éducative est une action contribuant au développement de la personne, quelque soit son âge et le contexte dans lequel se déroule cette action. Elle fait participer les personnes à la conception et à la mise en œuvre des moyens définis afin qu'elles deviennent acteurs de leur éducation.

L'action éducative budgétaire, une des techniques spécifiques aux CESF, est une action établie et poursuivie auprès de familles en difficultés financière, en prenant en compte le fonctionnement du groupe familial, dans le dessein de permettre à celui-ci une meilleure maîtrise des phénomènes de production et de consommation. Extrait de « Nouveau dictionnaire critique d'action sociale »; page 28-29; sous la direction de Jean-Yves Barreyre et Brigitte Bouquet; Bayard Edition 2006

Son intervention privilégie **la participation active et permanente des usagers / habitants**, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique.

Le CESF intervient de façon individuelle ou de façon collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluridisciplinaires et pluri institutionnelles.

Dans le cadre d'un double registre d'intervention, préventif et curatif, le CESF assure des actions de conseils, d'informations, d'animation, de formation dans les quatre domaines majeurs qui le concernent, ainsi que des actions d'accompagnement budgétaire.

Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention.

Il exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires, ...

I.2 – Référentiel des activités professionnelles

Expertise et conseil scientifique et technique

Activités

Conseils et/ou actions pour améliorer et gérer les domaines de la vie quotidienne.

Repérage, analyse et élaboration de propositions pour la gestion quotidienne de l'environnement

- consommation
- gestion du budget familial
- accès et maintien dans le logement
- aménagement et amélioration de l'habitat
- organisation de la vie quotidienne
- alimentation
- gestion du capital santé
- réservation des écosystèmes (eau, énergie déchets...) dans le cadre du développement durable ⁵
- insertion, emploi, formation, vie sociale et loisirs, culture...)

Tâches

- Informer, conseiller sur différents thèmes :
 - budget, consommation
 - alimentation (prise en compte des cultures, coutumes, budget, autres contraintes...)
 - hygiène, maintien de la santé, image de soi
 - environnement (consommation des énergies, de l'eau dans le cadre de la vie quotidienne, gestion des déchets ménagers...)
 - logement et équipement (caractéristiques techniques du logement, utilisation et entretien des nouveaux équipements...)
- Mettre en œuvre des actions pour et avec les personnes, sur le champ de la gestion quotidienne de l'environnement
 - Réaliser un diagnostic technique
 - Mettre à disposition des offres de service
 - Aider au choix, à la décision
 - Mettre en œuvre la solution choisie
 - Assurer le suivi du résultat obtenu/ attendu
 - Proposer une action corrective s'il y a lieu

⁵ (soutenable) : c'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Extrait de «Rapport G.H. Brundtland » 1987 p 51

Accompagnement social individuel et/ou collectif dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Activités **Accueil des individus et des groupes**

Tâches

- Organiser les conditions matérielles d'accueil
- Recevoir la personne ou aller à la rencontre de la personne
- Ecouter
- Repérer les besoins, attentes, demandes
- Informer les personnes
- Orienter vers les services compétents

Activités **Elaboration du diagnostic social**

Tâches

- Analyser les informations recueillies
- Analyser la demande exprimée
- Formuler un diagnostic
- Identifier les ressources et les potentialités de l'usager, du groupe, du territoire

Activités **Conception et construction du projet individuel et collectif, avec la ou les personne(s)**

Tâches

- Identifier et formuler les priorités d'action
- Se concerter avec les partenaires
- Définir un projet et les moyens associés
- Contractualiser un projet [avec la ou les personne(s)]

Activités **Mise en œuvre d'un projet individuel avec la personne ou d'un projet collectif avec le groupe**

Tâches

- Planifier les tâches
- Rechercher des moyens
- Réaliser les actions définies
- Assurer le suivi de(s) l'action(s)

Activités **Evaluation du projet**

Tâches

- Réaliser un bilan des actions avec les personnes accompagnées et les partenaires concernés
- Mesurer les écarts entre objectifs attendus et résultats obtenus
- Proposer des réajustements
- Formuler si nécessaire des objectifs complémentaires

Développement social territorial

Activités **Participation et/ou réalisation d'étude de besoins au niveau d'un territoire**

Tâches

- Analyser les demandes
- Repérer les offres de service existantes
- Comparer les demandes par rapport à l'existant
- Identifier les ressources du territoire : potentialités et les freins

Activités **Participation et/ou élaboration de diagnostics partagés d'un territoire**

Tâches

- Recueillir et croiser les données émanant de sources différentes
- Repérer les différents partenaires et leurs missions
- Analyser et formaliser ces données
- Assurer la transmission écrite et /ou orale des analyses et formuler des hypothèses de travail

Activités **Participation à la conduite de projets sociaux territoriaux**

Tâches

- Mobiliser les habitants et les partenaires
- Identifier et évaluer les moyens techniques, humains, financiers
- Elaborer conjointement avec les partenaires le projet
- Mettre en œuvre et planifier les phases de déroulement du projet

- Proposer le montage financier du projet
- Evaluer et proposer s'il y a lieu des -réajustements aux actions

Activités

Conception d'informations à destination des usagers, des partenaires

Tâches

- Caractériser le public ciblé
- Déterminer et choisir le contenu des messages
- Elaborer un plan de communication
- Présenter un projet pour validation si nécessaire
- Choisir un support de communication
- Réaliser ce support
- Organiser une manifestation (atelier, conférence, débat, exposition, démonstration...)

Communication professionnelle, animation et formation

Activités

Communication d'informations

Tâches

- Rédiger des écrits professionnels (rapports d'activités, synthèses, exposés...)
- Elaborer et présenter oralement cette information

Activités

Promotion des activités de la structure

Tâches

- Présenter son institution, sa place au sein des politiques sociales locales
- Présenter le rôle professionnel du CESF, les outils qu'il mobilise
- Maîtriser et/ou développer les outils institutionnels
- Représenter son institution

Activités

Animation d'équipe⁶

⁶ En ce qui concerne l'activité d'animation d'équipe, le niveau de responsabilité est défini selon la délégation de l'employeur.

Tâches

- Organiser et coordonner le travail de l'équipe
- Assurer le suivi des activités de l'équipe
- Organiser et animer des réunions d'informations, des réflexions.
- Elaborer un programme de formation

Activités

Formation (à destination des populations, des partenaires)

Tâches

- Recenser les besoins
- Identifier les objectifs pédagogiques
- Elaborer un contenu, des outils et supports pédagogiques
- Rechercher des intervenants et des personnes ressources,
- Assurer l'organisation matérielle de la formation
- Mettre en œuvre, conduire la formation
- Evaluer et proposer s'il y a lieu des réajustements aux actions

Activités

Transmission des connaissances et des compétences professionnelles

Tâches

- Accueillir des stagiaires, notamment CESF
- Participer à la formation sur le principe de l'alternance⁷, aux jurys d'examen

⁷ L'alternance constitue l'un des principes fondamentaux de la formation des travailleurs sociaux. C'est un mode d'acquisition de compétences professionnelles et d'éléments de culture professionnelle.

L'étudiant C.ESF confronte ses représentations du métier à la réalité concrète de celui-ci afin de valider son projet professionnel. Il est fondamental que l'enseignement proposé par les établissements de formation soit complété par un enseignement construit par le terrain de stage en site qualifiant et qu'une mise en synergie puisse optimiser les deux types d'apprentissage.

L'alternance suppose que le lieu de stage soit un lieu qualifiant d'acquisitions de compétences relatives au métier de C.ESF.

I.3 -Référentiel de compétences

(DC = Domaine de compétences)

DC1 : Conseil et expertise à visée socio_éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Compétences	Indicateurs de compétences
<p>DC1A C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, l'habitat, l'insertion, l'alimentation – santé...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • identification du besoin • recueil des données des informations • sélection des informations recueillies • élaboration et/ou suivi du cahier des charges de l'étude • organisation des données et des informations • repérage et identification des dysfonctionnements, transmission aux services compétents
<p>C1.5 Concevoir, élaborer des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • analyse complète et pertinente de l'existant • mise en œuvre de solutions réalistes et adaptées, conformes aux préconisations • maîtrise et mise en œuvre de la méthodologie de projet
<p>C1.8 Assurer la qualité du service rendu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • respect des procédures et des protocoles • détection des anomalies et des dysfonctionnements • évaluation de la satisfaction des bénéficiaires • proposition d'actions correctrices
<p>C1.9 Coordonner une équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe • prise en compte des compétences • prise en compte des contraintes • participation à l'élaboration de plannings fonctionnels • proposition de méthodes de travail adaptées

DC1B	C1.6 Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement	<ul style="list-style-type: none"> • identification des sources de financement et des charges • prise en compte des mécanismes budgétaires • présentation conforme d'un budget prévisionnel
	C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective	<ul style="list-style-type: none"> • maîtrise des moyens financiers alloués • présentation d'un bilan comptable • respect de l'échéancier défini • mise en œuvre d'un suivi régulier
DC1C	C1.1 Assurer une veille technique, scientifique et juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • recensement de sources d'informations variées • exploitation des informations pertinentes • mise en forme ou diffusion des informations sélectionnées • explicitation d'une question sociale • conduite d'une démarche de recherche
	C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de l'évolution des savoirs, des techniques et de l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> • analyse et prise de recul sur sa pratique, autoévaluation • capacité à transférer son expérience
	C1.3 Assurer auprès des personnes, des groupes, des institutions, des actions de conseil et/ou d'information pour aider aux prises de décision	<ul style="list-style-type: none"> • recherche, collecte et exploitation d'une documentation professionnelle technique dans les domaines de la consommation, l'habitat, l'insertion, l'alimentation- santé... • formalisation et diffusion des informations recueillies • actualisation des informations • sélection pertinente des informations ou adaptation du contenu de l'information au public

= Domaines de compétences année DECESF

DC 2 : Intervention sociale

L'adoption d'une posture éthique est un indicateur appliqué à l'ensemble des tâches du DC2

Compétences

Indicateurs de compétences

ISIC : Intervention sociale d'intérêt collectif⁸ dans les domaines de la vie quotidienne

➤ **Construire des interventions avec les groupes notamment dans un registre de prévention**

DC2AB

C2.A.1 Impulser, participer et/ou concevoir et conduire des actions collectives de conseil, d'information auprès des groupes dans les domaines de leur vie quotidienne

- mise en œuvre de la méthodologie de projet :
 - recueil exhaustif des données nécessaires à la compréhension de la situation
 - identification et valorisation des potentialités des personnes
 - identification et mobilisation des partenariats nécessaires
 - production d'un plan d'actions hiérarchisées
 - évaluation des résultats
 - mise en œuvre des actions correctrices

C2.A.2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif

C2.A.3 Elaborer, accompagner et mettre en œuvre un plan d'aide négocié avec le groupe

- mise en œuvre de la méthodologie d'intervention sociale auprès des groupes
 - maîtrise des techniques d'animation de groupe
 - maîtrise des techniques de gestion des conflits
 - compréhension de la notion de dynamique de groupe

⁸ = l'intervention sociale d'intérêt collectif est un concept et un contenu qui ont été élaborés par le Conseil Supérieur en Travail Social (CSTS) en 1988

L'intervention sociale d'intérêt collectif envisage les conditions d'existence d'une population sur un territoire déterminé; elle se donne pour objectif la prise en compte d'intérêts collectifs, entendus comme des facteurs susceptibles de faciliter la communication sociale des divers groupes et par là, d'aider à la maîtrise de la vie quotidienne, dans ses différentes dimensions. Extrait « Nouveau dictionnaire critique d'action sociale » pages 324-325 ; sous la direction de Brigitte Bouquet et de Jean-Yves Barreyre ; Bayard Edition 2006

➤ **Contribuer à l'émergence de réseaux de proximité (ex. réseau d'échanges et de savoirs)**

DC2AB	C2.A.4 Conduire des actions visant à mutualiser les ressources des membres du groupe concernés par des problématiques communes	<ul style="list-style-type: none"> • repérage d'une problématique commune à un groupe • identification et valorisation des potentialités des personnes • aide à la structuration et à l'autonomisation du groupe
--------------	---	---

➤ **Participer au développement des projets sociaux de territoire**

DC2AB	C2.A.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • production d'une analyse de territoire • élaboration d'un diagnostic de besoins
	C2.A.6 Inscrire des actions dans les dynamiques territoriales existantes et/ou participer à l'émergence de ces dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation pertinente de la méthodologie de projet • identification et mobilisation des ressources de l'environnement • mobilisation des partenariats nécessaires

ISAP : Intervention sociale d'aide à la personne⁹ dans les domaines de la vie quotidienne

➤ **Construire avec la personne un projet individualisé dans le cadre d'un double registre (préventif et curatif)**

DC2AB	C 2.B.1 Diagnostiquer une situation	<ul style="list-style-type: none"> • recueil, sélection et analyse des données nécessaires à la compréhension de la situation • identification et valorisation des potentialités des personnes • analyse d'une situation complexe dans toutes les dimensions
--------------	--	---

⁹ L'intervention sociale d'aide à la personne est un concept et un contenu qui ont été élaborés par le Conseil Supérieur en Travail Social (CSTS) en 1996
C'est une démarche volontaire et inter active menée par un travailleur social qui met en œuvre des méthodes participatives avec la personne qui demande ou accepte son aide, dans l'objectif d'améliorer sa situation, ses rapports avec l'environnement, voire les transformer. Extrait « Nouveau dictionnaire critique d'action sociale » page 321; sous la direction de Brigitte Bouquet et de Jean-Yves Barreyre; Bayard Edition 2006

C2.B.2 Elaborer, accompagner, mettre en œuvre et évaluer un plan d'aide négocié

- utilisation des techniques relationnelles adaptées
- mobilisation des ressources et dispositifs locaux
- élaboration des priorités d'action

C2.B.3 Evaluer les résultats de l'intervention

- identification des effets produits et mesure des écarts
- définition et mise en œuvre d'actions correctrices
- partage de l'analyse de la situation avec la personne

ISAF : Intervention sociale d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

DC2C C2.C.1 Concevoir des actions de formation avec des groupes et des personnes dans les domaines de la vie quotidienne

- identification de la demande de formation à partir de l'analyse des besoins, et de l'identification des intérêts de la personne ou du groupe
- élaboration conjointe de la formation avec les participants à partir de leurs savoirs, capacités et des modes de relation aux savoirs
- recherche et /ou élaboration de moyens adaptés au contexte et au public
- construction de séquences de formation (contenu, objectifs, critères d'évaluation).

C2.C.2 Conduire des actions d'animation et de formation

- maîtrise des techniques d'animation
- mobilisation et valorisation des compétences et des savoirs des personnes

C2.C.3 Evaluer les actions mises en place

- conception et mise en œuvre des outils d'évaluation
- réalisation de synthèse et/ou bilan avec les personnes
- analyse des effets attendus et produits

DC3 : Communication professionnelle

Compétences

Indicateurs de compétences

<p>DC3 C3.2 Transmettre des informations auprès de différents publics, des professionnels et des partenaires, auprès de son institution</p>	<ul style="list-style-type: none"> • transmission d'informations exactes, actualisées, objectives dans le respect des règles éthiques professionnelles • transmission des éléments favorisant la prise de décision • qualité de l'expression, dynamisme de la présentation • présentation des éléments de promotion de l'institution et du rôle professionnel du CESF • présentation adaptée aux publics • qualité d'animation de réunion de travail et aptitude à réguler l'activité d'un groupe
<p>C3.3 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique et déontologique (avec la personne aidée, les collègues, les partenaires, les élus)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • qualité de l'écoute, de la compréhension de la situation • coopération, confrontation avec d'autres professionnels, d'autres institutions • adaptation du message aux objectifs à atteindre, à la diversité des publics (usagers, habitants, hiérarchie, élus...)
<p>C3.4 Transférer les connaissances professionnelles et les compétences du CESF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • conceptualisation des pratiques professionnelles • auto évaluation • mise en œuvre effective de la fonction de référent de site qualifiant et/ou de formateur sur site qualifiant • transmission des valeurs, connaissances, méthodes professionnelles et mise en pratique de celles-ci.

DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles partenariales, et inter-institutionnelles

Compétences		Indicateurs de compétences
DC4A	C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • identification des partenaires, de leurs missions, des enjeux partenariaux • identification de l'évolution des politiques sociales locales nationales et européennes • connaissance et mise en œuvre des conditions et des techniques d'animation d'un réseau (de professionnels ou autres)
	C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> • prise en compte des obligations et contraintes institutionnelles, humaines, financières....
	C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • élaboration du contrat <ul style="list-style-type: none"> ▪ formalisation écrite ▪ validation hiérarchique
DC4B	C4.3 Représenter l'institution	<ul style="list-style-type: none"> • transmission de l'image, des valeurs, des missions de l'organisation, des institutions et/ou des services
	C4.4 Assurer une fonction de médiation	<ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre des conditions et des techniques de médiation¹⁰
	C4.5 Assurer une fonction de négociation	<ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre des conditions et des techniques de négociation
	C4.6 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluri professionnel et/ou pluri institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • coopération avec d'autres professionnels et institutions • coproduction de diagnostics, d'analyses partagées, de projets

¹⁰ processus souvent formel par lequel un tiers tente, à travers l'organisation d'échanges entre les parties, de permettre à celles-ci de confronter leur point de vue et de rechercher une solution. La médiation est une action accomplie par un tiers entre des personnes ou des groupes qui y consentent librement y participent, et auxquels appartiendra la décision finale. Extrait du « Nouveau dictionnaire critique d'action sociale » pages 357,358; sous la direction de Brigitte Bouquet et de Jean-Yves Barreyre Bayard Editions 2006

ANNEXE II : REFERENTIEL DE FORMATION

(DC= Domaine de compétences)

DC1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne

Domaine de formation :

↪ **Connaissance des domaines majeurs de l'ESF :**

Développement de l'expertise sous l'angle d'une approche psycho sociale et inter culturelle¹¹ dans les domaines de l'ESF

Compétences spécifiques à année CESF : 60 h

↪ **Alimentation-santé, hygiène :**

- être humain, comportement alimentaire, techniques culinaires
- approches technique, scientifique, pratique et législative

Compétences à acquérir en BTS ESF

↪ **Habitat logement :**

- énergie, matériaux, équipement, entretien, environnement, accessibilité, adaptabilité ;
- Accès et maintien dans les lieux
- Approches technique, pratique et législative

Compétences à acquérir en BTS ESF

↪ **Sciences physiques** appliquées à l'habitat et au logement

Compétences à acquérir en BTS ESF

↪ **Economie de marché**

↪ **Economie sociale et solidaire** : histoire, valeurs, place, rôle de l'économie sociale et solidaire,

¹¹ C'est une communication à l'autre dans une relation professionnelle.

L'approche interculturelle passe par trois démarches :

la décentration : prendre distance par rapport à soi même, en tentant de mieux cerner, et de prendre conscience de ses cadres de référence en tant qu'individu porteur d'une culture, de sous-cultures (nationale, ethnique, religieuse, professionnelle...).

Par cette réflexion sur soi s'opère un lent cheminement vers la relativisation de ses observations.

la découverte du cadre de référence de l'autre : "pénétrer" dans le système de l'autre... c'est une attitude d'ouverture, un effort personnel de curiosité pour découvrir ce qui donne sens et valeur à l'autre.

la négociation/médiation : rechercher ensemble par le dialogue et l'échange un minimum d'accords, un compromis où chacun est respecté dans son identité, dans ses principes de base tout en se rapprochant de l'autre.

(Extrait de « L'approche interculturelle, une prévention à l'exclusion ». Margalit EMERIQUE Cahiers de l'Actif n°250/251

↳ **Développement durable**

Compétences à acquérir en BTS ESF

↳ **Consommation - budget :**

- Rapport à l'argent
- Gestion des budgets familiaux : les crédits, la gestion des contrats, l'endettement, les relations avec les banques, le rôle de la justice (huissier), ...
- Droit de la consommation
- Budget prévisionnel, bilan, règles de comptabilité privée et publique
- Prévention du surendettement

Compétences spécifiques à année CES : 10h

↳ **Insertion sociale et professionnelle**

- Insertion réinsertion exclusion
- Réglementation et dispositifs

Compétences spécifiques à année CES : 20h

↳ **La démarche qualité :**

- Sensibilisation, habilitation, accréditation, certification, application et conséquences

Compétences à acquérir en BTS ESF

↳ **Sensibilisation aux techniques de gestion de ressources humaines :**

Eléments de sociologie des organisations, droit du travail, techniques d'animation du groupe, gestion de conflits... (voir également en DC2 ISAF et ISIC)

Compétences à acquérir en BTS ESF

↳ **Méthodologie d'investigation :**

- étude des éléments de base
 - Recueil et analyse de l'information
 - Technique de recherche et de documentation
- Outils :
 - Observation,
 - Entretien,
 - Questionnaire

Compétences à acquérir en BTS ESF

↵ **Méthodologie de recherche**

- exploration du champ
- élaboration de problématiques
- formulation d'hypothèses
- construction d'outils d'enquête
- mise en œuvre et analyse des résultats
- validation de l'hypothèse
- évaluation de la démarche, des outils et des résultats

Compétences spécifiques à année CES : 50h

Méthodologie de projet :

- diagnostic social ou de territoire
- définition des objectifs,
- élaboration du plan d'action
- démarche d'évaluation

Compétences à acquérir en BTS ESF

[↑ retour sommaire](#)

DC2 : Intervention sociale

↵ **Intervention sur le quotidien et son évolution**

- Approche conceptuelle (économie du quotidien, modes d'intervention : de l'intervention technique au travail social)
- droit des usagers
- notions d'éthique et de déontologie

Compétences à acquérir en BTS ESF

↵ **Histoire du travail social dont histoire de l'ESF**

↵ **Philosophie de l'action dans le domaine social**

↵ **Ethique, déontologie, responsabilité, secret professionnel, secret partagé**

↵ **Les principes de l'intervention sociale : relation d'aide et de conseil, la mission, le mandat**

↵ **Le droit des usagers de l'action sociale**

Compétences spécifiques à année CES : 50h

↵ **Technique d'animation et de formation**

- ISAF : les théories de d'apprentissage, les différents courants pédagogiques
- Techniques d'animation de groupes

Compétences à acquérir en BTS ESF

↵ **Connaissance des publics sous différentes approches :**

- psychologique, sociologique, ethnologique, démographique, économique

↵ **L'individu et les différentes étapes de vie**

↵ **Les notions de handicap, de déficience, d'autonomie, de dépendance**

↵ **La famille : histoire et évolution**

↵ **La société : processus de socialisation, d'intégration, rapports sociaux et stratification sociale**

Compétences à acquérir en BTS ESF

↵ **ISIC : les concepts et les méthodologies**

↵ **Travail social avec les groupes**

↵ **Travail en réseaux**

↵ **Le Développement Social Local (DSL)**

Compétences spécifiques à année CES : 70h

↵ **ISAP : les concepts et les méthodologies**

↵ **Les techniques d'entretien**

↵ **La relation d'aide individualisée**

↵ **L'accompagnement social**

↵ **La contractualisation ¹²**

Compétences spécifiques à année CES : 70h

¹² le contrat en travail social comporte une double facette : éthique et technique.

Sa dimension éthique est donc la signification d'une responsabilité bilatérale et d'une solidarité mutuelle s'exprimant de façon complémentaire.

Le contrat est en même temps un outil d'action sociale, car il nécessite un dialogue, l'élaboration d'un projet. Il est considéré comme un levier qui favorise une dynamique.

Le contrat signifie des engagements réciproques, de ce fait, il institue les contractants comme acteurs, et permet le débat.

Extrait du « Nouveau dictionnaire critique d'action sociale » page 143; sous la direction de Jean-Yves Barreyre et de Brigitte Bouquet; Edition Bayard 2006

[↑ retour sommaire](#)

DF3 : Communication professionnelle

↪ **Supports de communication : création, adaptation, et utilisation**

Compétences à acquérir en BTS ESF

↪ **Communication stratégique :**

- **Les écrits professionnels** : (rapport, lettre, note de synthèse, ...)
- **La communication orale** : entretien, interventions collectives, communication institutionnelle, animation de réunions

Compétences spécifiques à année CES : 40h

DF4 : Implication dans les dynamiques PARTENARIALES, institutionnelles et interinstitutionnelles

↪ **Connaissance des politiques sociales et des institutions**

↪ **Cadre institutionnel : institutions, missions,**

↪ **Les politiques sociales** publiques dans leurs dimensions européennes, nationales et territoriales

Exemples :

- Les politiques du logement
- Les politiques de l'emploi et de l'insertion - l'insertion par l'économie
- La politique de la ville : sociologie urbaine et rurale, urbanisme et territorialité
- La politique de l'immigration
- les politiques de protection (enfants, personnes âgées- personnes handicapées)
- La politique de prévention de la délinquance
- La protection sociale

Compétences à acquérir en BTS ESF

Compétences spécifiques à année CES : 60h

↪ **Le partenariat**, le travail en équipe, le travail en réseau

↪ **Les concepts de médiation et de négociation** en travail social

Horaires d'enseignement

Domaines de compétences	Année de DE CESF	
	Total année	Horaire hebdomadaire
DC1 - Connaissance des domaines majeurs de l'ESF	60 h	3 h (3+0)
DC1 - Insertion sociale et professionnelle dont surendettement	30 h	1,5 H (1,5+0)
DC1 - Méthodologie de recherche	50 h	2,5 h (1+1,5)
DC2 - Histoire du travail social Philosophie de l'action dans le domaine social Ethique, déontologie, Les principes de l'intervention sociale Le droit des usagers de l'action sociale	50 h	2,5 h (2,5+0)
DC2 - Sensibilisation aux concepts de psychologie et de psychanalyse Approfondissement de la connaissance des publics de l'action sociale	60 h	3 H (3+0)
DC2 - ISIC	70 h	3,5 h (1 + 2,5)
DC2 - ISAP	70 h	3,5 h (1+2,5)
DC3 - Communication stratégique: Les écrits professionnels La communication orale	40 h	2H (1+1)
DC4 - Connaissance des politiques et des institutions	60 h	3 h (3 + 0)
DC4 - Le partenariat Les concepts de médiation et négociation	30 h	1,5 h (1 + 0,5)
LVE	20 h	1h (0+1)

Total horaire élèves (sur 20 semaines en formation initiale)	540 h	27 h
---	--------------	-------------

La répartition horaire hebdomadaire est donnée ici à titre indicatif.

Les horaires peuvent être aménagés au cours de l'année de formation selon une organisation pédagogique différente.

ANNEXE III - Règlement d'examen du DE CSF

Domaines de compétences*	Formation initiale ou formation professionnelle continue dans un établissement public ou privé ayant satisfait à l'obligation de déclaration préalable mentionnée à l'article L451-1 du code de l'action sociale et des familles		Enseignement à distance dans un établissement public ayant satisfait à l'obligation de déclaration préalable mentionnée à l'article L451-1 du code de l'action sociale et des familles	
	Epreuves		Epreuves	
	Forme	Durée	Forme	Durée
DC1A	Correspond à l'épreuve ponctuelle de l'unité U2 - « Conseil et expertise technologiques » du brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »			
DC1B	Correspond à l'épreuve en CCF de l'unité U3 - « Mise en œuvre de conseils et expertises technologiques » du brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »	Correspond à l'épreuve ponctuelle de l'unité U3 - « Mise en œuvre de conseils et expertises technologiques » du brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »		

DC1C Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel	Orale	45 min	Orale	45 min
DC2AB Dossier de pratique professionnelle concernant l'ISIC et l'ISAP	Orale	50/55 min	Orale	50/55 min
DC2C	Correspond à l'épreuve ponctuelle de l'unité U4 – « ICAF et méthodologie de projet » du brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »			
DC3 Elaboration d'une communication professionnelle	Evaluation en cours de formation ** 1 situation d'évaluation		Ecrite	4 h
DC4A	Correspond à l'épreuve ponctuelle de e l'unité U5 – « Connaissance des politiques sociales » du brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »			
DC4B Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales	Ecrite	4 h	Ecrite	4 h

* Les domaines de compétences peuvent être obtenus par examen, par dispenses (cf. tableau p. 29) ou par validation des acquis de l'expérience.

** Le mode d'organisation de l'évaluation en cours de formation correspond à ce qui a été indiqué dans la déclaration préalable mentionné à l'article L451-1 du code de l'action sociale et de la famille.

Définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation

Toutes les productions écrites seront saisies en police Times new roman- taille 12 interligne 1,5

DC1C : « Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel du CESF »

La production écrite sera notée sur 20 et la soutenance orale sera notée sur 40
La moyenne de ces deux notes doit être au moins égale à 10/20 pour valider cette épreuve.

Il s'agit d'un mémoire d'initiation à la démarche de recherche dans le domaine de compétences «Conseil et expertise à visée socio éducative dans les domaines de la vie quotidienne».

Le mémoire professionnel expose l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne, inscrit dans le champ de l'ESF.

Quatre objectifs principaux sont poursuivis dans le cadre de cette épreuve :

- Capacité à expliciter une question sociale
- Capacité à mener une démarche de recherche dans sa phase exploratoire
- Capacité à engager un travail de distanciation
- Capacité à argumenter ses choix (thématiques, théoriques, méthodologiques)

L'épreuve s'appuie sur une production écrite, et une soutenance orale (15 min maximum de présentation 30 min entretien).

Ce mémoire de **30 à 35** pages (hors annexes) montre la capacité de l'étudiant à intégrer une démarche de recherche et à mobiliser des connaissances en sciences sociales et humaines, en lien avec son champ professionnel, à opérer des choix théoriques, à mobiliser les moyens d'investigation pertinents (observations, entretiens, analyse d'ouvrages, ...), à exploiter et analyser les données sélectionnées pour élaborer une problématique de recherche et à se projeter dans la démarche de validation de (s) l'hypothèse (s).

Lors de la soutenance, l'étudiant démontre sa capacité à argumenter son travail, à communiquer, à retirer les enseignements propres à enrichir sa future pratique professionnelle.

Pour cette épreuve, la commission d'examen est composée d'un professeur formateur et d'un professionnel non impliqués dans la formation du candidat

DC2 AB : « Dossier de pratiques professionnelles »

L'épreuve s'appuie sur une production écrite, une soutenance orale et une appréciation de stage.

La production écrite est notée sur 20 et la soutenance orale est notée sur 40.

La moyenne de ces deux notes doit être au moins égale à 10/20 pour valider cette épreuve.

Pour déterminer la notation de l'ensemble du DC2B, le jury s'appuiera sur l'appréciation du site qualifiant relative au stage.

Cette épreuve valide le domaine de compétences « Intervention sociale » dans la double dimension ISIC et ISAP.

L'épreuve vérifie les capacités du candidat à :

- établir une relation professionnelle avec les personnes accompagnées en tenant compte de leurs besoins et de leurs potentialités,
- construire un projet avec la personne ou le groupe et mettre en place un accompagnement social adapté
- travailler en collaboration et en complémentarité avec une équipe pluridisciplinaire, au sein d'un réseau d'acteurs
- respecter les règles déontologiques et éthiques, les lois en vigueur
- dans le cadre de l'ISIC, à poser un diagnostic, élaborer et conduire des interventions collectives, animer un groupe, identifier les ressources d'un groupe et/ou s'intégrer dans la démarche de développement social local et/ou dans la démarche de formation.
- dans le cadre de l'ISAP, à poser un diagnostic, élaborer et conduire et évaluer un accompagnement social

L'épreuve s'appuie sur :

☞ Une production écrite comportant :

- **Un rapport de stage** avec un double objectif :
 - présenter et analyser une intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) ou une intervention d'aide à la personne (ISAP) contextualisée. Le candidat peut-être à l'initiative de l'intervention ou participer à une étape d'une intervention déjà engagée.
 - intégrer le stage dans un bilan de son parcours d'acquisition de compétencesCe rapport comportera 20 pages maximum (hors annexes).
- **Une note d'analyse** se rapportant au mode d'intervention (ISIC ou ISAP) non traité dans le rapport de stage et ancrée dans une réalité de terrain.

Cette note comporte un maximum de 4 pages.

↪ **Une soutenance orale**

La soutenance orale concernant le dossier de pratiques professionnelles se fait en 2 temps :

- 10 à 15 minutes de présentation (rapport de stage et note) par le candidat
- 40 minutes d'entretien avec le jury sur les 2 travaux du candidat.

↪ **Une appréciation de stage**

Une appréciation de stage formulée par le référent ou le formateur sur site qualifiant, en référence aux objectifs définis pour le stage.

Pour cette épreuve la commission d'examen est composée d'un professeur formateur et d'un professionnel non impliqués dans la formation du candidat.

DC 3 : « Elaboration d'une communication professionnelle à l'attention d'un destinataire ciblé »

Cette épreuve valide le domaine de compétence « communication professionnelle ».

Elle vérifie la capacité du candidat à communiquer par écrit de manière adaptée à l'attention d'un destinataire ciblé (partenaires, élus, professionnels, bénévoles, habitants, ...), dans un cadre éthique et déontologique.

Cet écrit est élaboré à partir d'un dossier présentant une situation professionnelle. Le dossier est composé de 20 pages maximum et peut comporter des textes réglementaires, des articles de presse, des extraits de rapports.....

L'écrit pourra prendre la forme d'une note de synthèse ou d'information ou d'aide à la décision, ou un rapport.

Cette épreuve est évaluée en cours de formation pour les étudiants en formation initiale ou formation continue dans un établissement public ou privé ayant satisfait à l'obligation de déclaration préalable mentionnée à l'article L451-1 du code de l'action sociale et des familles.

↪ **Formes de l'évaluation :**

- **Forme ponctuelle :**

Épreuve écrite, durée de 4 heures

La commission d'examen est composée d'un professeur formateur et d'un professionnel non impliqués dans la formation du candidat

▪ **Evaluation en cours de formation :**

L'évaluation en cours de formation comporte une situation d'évaluation organisée dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements et d'un professionnel dans la mesure de ses disponibilités.

Dans les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, le corps d'inspection veille au bon déroulement de l'évaluation en cours de formation.

La situation d'évaluation a une durée maximale de 4 heures

À l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury le sujet, le barème de correction et la fiche d'évaluation du travail réalisé par les candidats. Elle propose une note. Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

DC 4 B : « Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles »

Cette épreuve a une durée de 4 H

Cette épreuve valide le domaine de compétences "implication dans les dynamiques partenariales institutionnelles et inter institutionnelles".

Elle a pour objectifs de vérifier la capacité du candidat à :

- identifier une problématique sociale contextualisée
- repérer les acteurs, leurs missions et les dispositifs d'action sociale pouvant être mobilisés
- se positionner et agir en qualité de Conseiller en Economie Sociale Familiale sur un territoire
- rédiger de façon claire et rigoureuse

A partir des connaissances acquises et des documents transmis (10 pages maximum) présentant une politique sociale, le candidat analyse et définit les actions partenariales et territoriales possibles, ainsi que le rôle du CESF dans ce cadre.

Pour cette épreuve, la commission d'examen est composée d'un professionnel CESF et d'un formateur non impliqués dans la formation du candidat.

Annexe IV - Correspondance entre compétences et domaines de compétences

DOMAINES DE COMPETENCE		COMPETENCES																																		
		C11	C12	C13	C14	C15	C16	C17	C18	C19	C2A1	C2A2	C2A3	C2A4	C2A5	C2A6	C2B1	C2B2	C2B3	C2C1	C2C2	C2C3	C31	C32	C33	C34	C41	C42	C43	C44	C45	C46	C47			
DC1A					x	x	x	x	x																											
DC1B					x																															
DC1C		x	x	x	x						x						x																			
DC2AB											x	x	x	x	x	x	x	x	x																	
DC2C										x											x	x	x	x											x	
DC3																								x	x	x	x									
DC4A																												x	x							
DC4B																												x	x	x	x	x	x	x	x	x

Les cases non grisées correspondent à des compétences pouvant être mobilisées pour l'épreuve.
 Les cases grisées correspondent aux compétences évaluées dans l'épreuve correspondante.

Annexe V - Liste des diplômes ouvrant droit à la formation pour le DECESF

Sans préjudice des dispositions relatives à la validation des acquis de l'expérience, peuvent s'inscrire en formation au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale les détenteurs des diplômes suivants :

- Brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale » (BTS ESF)
- Diplôme universitaire de technologie « carrières sociales » (DUT CS)
- Diplôme d'Etat d'assistant de service social (DE ASS)
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DE ES)
- Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (DE ETS)
- Diplôme d'Etat d'éducateur jeunes enfants (DE EJE)

Tableau des dispenses relatives aux domaines de compétences constitutifs du DECESF

Les titulaires d'un diplôme ouvrant droit à la formation au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale bénéficient des dispenses de validation des domaines de compétence indiquées par les cases grisées du tableau ci-dessous.

		Diplômes ouvrant droit à dispense						
		BTS ESF	DUT CS toutes options	DUT CS options AS et ASSC	DE ASS	DE ES	DE ETS	DE EJE
Domaines de compétences du DECESF	DC1A							
	DC1B							
	DC1C							
	DC2A B							
	DC2C							
	DC3							
	DC4 A							
	DC4 B							

ANNEXE VI – Tableau de correspondance entre épreuves

Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 à l'une des épreuves au titre du diplôme de conseiller en économie familiale et sociale prévus par l'arrêté du 9 mai 1973 bénéficient, jusqu'à la session 2011, des dispenses d'épreuves suivant le tableau ci-dessous.

Diplôme de conseiller en économie familiale et sociale Arrêté du 9 mai 1973	Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale	
Epreuves	Domaines de compétence	
Présentation et soutenance d'un mémoire sur l'étude d'un problème relatif aux domaines et activités de la vie quotidienne, à l'action sociale, au travail social.	DC1C	Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel.
Présentation et soutenance d'un rapport de stage.	DC2AB	Dossier de pratique professionnelle concernant l'ISIC et l'ISAP.
	DC3	Elaboration d'une communication professionnelle.
Epreuve écrite sur documents relatifs à la vie quotidienne et à ses activités, à l'action sociale et aux institutions.	DC4B	Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales.